

## Règlement intérieur

**T**ous les entraînements sont obligatoires  
**U**ne fois inscrit dans un groupe compétition, celles-ci tu feras  
**S**e vêtir de la tenue du club pour les compétitions et le gala  
**E**ntraînements avec discipline et volonté tu pratiqueras  
**R**especter les horaires des séances proposées  
**A**voir le respect du matériel mis à ta disposition  
**S**'entraider, se motiver pour progresser  
**U**ne chute, une erreur, n'est pas un échec  
**N**e jamais se décourager, même si l'apprentissage est long  
**E**couter les consignes de l'entraîneur et les appliquer  
**G**agner n'est pas une fin en soi, c'est un plus  
**Y** en aura toujours des plus fortes et des plus faibles que toi  
**M**ais sans travail acharné, pas de progression possible



## L'accès au cours sera possible dès que l'inscription est complète.

- Vous devez **obligatoirement** fournir un **certificat médical** : « **apte à la pratique du sport ou de la gymnastique** » ; pour les gymnastes de compétition la mention « **sport de compétition ou gymnastique de compétition** » doit apparaître.
- Le premier chèque sera encaissé à la fin de la période d'essai gratuite le 30 septembre de la saison en cours.
- Si vous réglez par carte bancaire, la somme vous sera rembourser par virement si vous ne souhaitez pas continuer après la période d'essai.
- Passée la période d'essai gratuite la cotisation est due pour la saison et implique une participation assidue aux cours qui est le meilleur gage d'une progression régulière et diminue le risque de blessure.
- En dehors de cette période d'essai, aucune autre séance d'essai ne sera proposée.
- Au-delà de cette période d'essai, **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas d'arrêt de la pratique gymnique en cours de saison.
- **Femina gymnique ne peut être tenue pour responsable** en cas de fermeture du gymnase par décision municipale ou par utilisation exclusive par un autre club. Et par conséquent, les séances dont le déroulement serait impacté **ne seront pas remplacées ni remboursées**.
- Sauf modifications exceptionnelles, les séances débutent et finissent aux horaires communiqués dans une tenue adaptée à la pratique de la gymnastique, pas de bijoux et des cheveux attachés. Il faudra donc prévoir le temps de présence aux vestiaires en conséquence. En cas de perte le club et la ville décline toute responsabilité.

- L'inscription implique la participation à la vie du club.

Les familles sont invitées à soutenir par leur présence les équipes engagées lors des compétitions et les actions festives ou compétitives organisées par le club et sources de revenus complémentaires pour Fémina.

- Le gala rassemble l'ensemble du club, il est obligatoire: Il concerne tous les adhérents de Fémina Gymnique.

- Dans un souci d'économie et d'écologie, les informations sont communiquées en priorité par mail.

- Les statuts du club, bilans et comptes rendus d'assemblée générale sont libres d'accès.

- N'hésitez pas à nous informer de problèmes si vous en rencontrez. Nous trouverons ensemble des solutions.

- **Votre autorisation signée est requise à l'inscription pour votre enfant pour :**

La prise de vues et leurs publications dans le cadre de ses activités avec le club  
Le départ du gymnase à la fin de ses séances **seul (e)**

Le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) et la prise en charge par les services de soins compétents.

Le présent règlement intérieur validé sur internet

L'adhésion vaut acceptation du présent règlement.